

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Parc de la Villette, Paris — Concours international

Résultats

Le concours international du Parc de La Villette, organisé pour le compte de l'Etat français par l'Etablissement Public de La Villette, a rencontré un vif succès auprès des concepteurs du monde entier auxquels il était fait appel pour tracer l'esquisse du premier Parc créé à Paris depuis Haussmann. Par son échelle (plus de 30 hectares), par l'importance des équipements culturels qui y seront intégrés, le Parc de La Villette devrait être appelé à devenir l'un des pôles les plus populaires et attractifs de la capitale.

Rappelons que le parc a pour objectif d'être un parc innovant, adapté à la réalité urbaine d'aujourd'hui comme à celle de demain: l'ambition étant de réussir à La Villette un parc du XXIe siècle.

«Le Parc de La Villette est l'une des composantes du projet d'aménagement du site de La Villette qui se présente aujourd'hui comme un complexe articulé autour de trois équipements majeurs:

- le Musée national des sciences, des techniques et des industries au nord
- la Cité de la musique au sud
- le Parc — avec sa Grande Halle —, qui en globe et réunit l'ensemble.

A la différence de la plupart des concours de parcs, le concours du Parc de La Villette intègre le problème fondamental de liaison et d'interpénétration du végétal et du bâti. Cette approche globale donne au concours sa spécificité et exige des équipes une création à la fois paysagère et urbanistique, notamment pour ce qui concerne les propositions de plan masse et de relations du Parc à la Ville, à la Cité de la musique, au Musée et aux équipements situés au nord du Musée.»

Le jugement

472 équipes, sur les 850 inscrites, ont soumis une proposition à l'examen du jury. Celles-ci étaient composées en majorité d'architectes paysagistes et d'architectes, ainsi que de spécialistes de l'aménagement et de concepteurs d'horizons très divers; elles représentaient 37 pays.

Le jury a décidé de désigner neuf lauréats premiers prix ex-aequo, témoignant d'un éventail large mais encore partiel des solutions possibles. Cette décision est le résultat d'un processus de sélection qui, des propositions reçues, a d'abord retenu 301 d'entre elles, puis 63 et enfin, 20. C'est parmi ces 20 propositions que le jury a retenu les 9 premiers prix ex-aequo puis les 11 esquisses primées. Il a ensuite procédé à la désignation de 5 esquisses mentionnées. Enfin, il a désigné 5 autres esquisses avec mention spéciale pour leur qualité particulière, notamment artistique. Le jury a ensuite décidé de la répartition suivante des 2 millions de francs français de récompenses prévus au règlement du concours:

- 150 000 FF pour chacun des neuf premiers prix ex-aequo
- 50 000 FF pour chacune des esquisses primées
- 20 000 FF pour chacune des esquisses mentionnées.

Le jury a recommandé au maître de l'ouvrage (Etablissement Public du Parc de la Villette) d'inviter les neuf lauréats, premiers prix ex-aequo, à présenter des propositions complémentaires afin qu'il puisse les examiner et désigner le maître d'œuvre général du Parc.

Le jury était composé de 21 membres, dont une majorité d'étrangers et de créateurs: Lucius Burkhardt (Suisse), sociologue, Roberto Burle Marx (Brésil), architecte-paysagiste, Paul Friedberg (USA), architecte-paysagiste, Mathias Goeritz (Mexique), sculpteur, Vittorio Gregotti (Italie), architecte, Gottfried Honegger (Suisse), peintre, Arata Isozaki (Japon), architecte, Luigi Nono (Italie), compositeur, Renzo Piano (Italie), architecte, Joseph Rykwert (Grande-Bretagne), critique et historien d'art, Hans-Friedrich Werkmeister (RFA), architecte-paysagiste, François Barré (France), Etablissement public du Parc de La Villette/Mission Parc, Bernard Bourgade (France), architecte-sociologue, Françoise Choay (France), professeur à l'Université de Paris VIII/Institut d'urbanisme, Pierre Dauvergne (France), architecte-paysagiste/Président de la Société Française des Paysagistes, Christian Dupavillon (France), architecte, Henri Laborit (France), biologiste, Simone Robert (France), Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis, Bernard Rocher (France), adjoint au Maire de Paris pour l'urbanisme, Jacques Simon (France), architecte-paysagiste, Jean Tribel (France), architecte.

Lauréats

Neuf premiers prix ex-aequo: Michael Van Gessel, Pays-Bas, Andreu Arriola, Espagne, Jacques Gourvenec, France, Kem Koolhass, (Grande-Bretagne), Gilles Vexlard, France, Sven-Ingvar Andersson, Danemark, Bernard Lassus, France, Alexandre Chemetoff, France, Bernard Tschumi, USA

Onze esquisses primées: Walter Noebel, Italie, Olivier Baudry, France, Michel Corajoud, France, Roland Castro, France, Hiroshi Hara, Japon, Alain Pélissier, France, Marie Petit, France, Richard Meier, USA, Alain Sarfati, France, Claude Strebelle, Belgique, Franco Zagari, Italie

Cinq esquisses mentionnées: Haruyoshi Ono, Brésil, Gaetano Pesce, France, Jefferson Riley, USA, Jean Nouvel, France, Jean Magrand, France

Cinq esquisses avec mention spéciale: Jean-Noël Capart, France, Philippe Thomas, France, Frantisek Wachtel (avec F. Bartl, A. Binkert, C. Evans, P. Fuchs, J. Keith, F. Meier), Suisse, Jacques Labro, France, Tilman Johannes Heinisch, RFA.

L'Union Internationale des Architectes, attentive à cet important événement culturel auquel elle a apporté son patronage et son soutien, tient à témoigner de l'exemplarité de ce concours international conforme, en tous points et durant toutes les phases de sa mise en œuvre, aux réglementations concernant les concours internationaux élaborées par l'UNESCO et l'UIA.

Exposition «La ville en ses jardins — A propos du concours du Parc de La Villette»

Une exposition du Centre Georges Pompidou — Centre de Création Industrielle — et de l'Etablissement public du Parc de La Villette «Mission Parc», présentée au Centre Georges Pompidou dans l'espace de la galerie du CCI, aura lieu du 28 janvier 1983 au 21 mars 1983. L'exposition se propose com-

me objectif de restituer au public les éléments d'une réflexion contemporaine sur l'univers de significations auquel renvoie la conception d'un parc urbain aujourd'hui. Cette réflexion prend toute son ampleur avec le concours du Parc de La Villette, occasion pour les professionnels de confronter à l'échelle internationale leurs pratiques et de formuler des propositions. En présentant les résultats du concours à l'intérieur d'un cadre de référence constitué d'exemples historiques et contemporains, l'exposition cherche à rendre compte du jardin au regard des conditions de sa création.

Edition d'un livre

Le concours a permis de faire émerger les idées et les solutions les plus modernes sur les rapports entre nature et ville. C'est pourquoi, l'Etablissement public du Parc de La Villette et les Editions de l'Equerre, vont publier un livre qui exposera les objectifs et les résultats du concours, les propositions remarquables, les projets primés et le lauréat (parution: avril 1983; prix: environ 150 FF).



«L'innovation», thème des Journées SIA 1983/84

Comme on l'a déjà annoncé, les Journées SIA 1983 seront consacrées au thème de l'innovation. La SIA désire ainsi fournir une contribution active à l'encouragement de l'innovation dans notre pays. Il s'agira avant tout de traiter de questions liées à l'innovation technique dont on éclairera certains aspects tels que, par exemple, la méthodologie de l'innovation, les méthodes d'encouragement de l'innovation, la méthodologie de la saisie et de l'évaluation des idées, l'innovation et la formation, l'innovation et le risque, etc.

La sélection des thèmes appropriés aura lieu au cours du premier semestre de 1983. Des ateliers et des discussions de table ronde permettront d'approfondir ces thèmes au cours du second semestre. Au début de 1984, les résultats, réunis sous forme de thèses, de campagnes et autres, seront préparés en vue de leur présentation à l'occasion d'une manifestation SIA et de leur publication éventuelle.